

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 9–11 février 2009

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 6 de l'ordre du
jour**

*Pour information**

F

Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2009/6-A/1/Add.1
19 janvier 2009
ORIGINAL: ANGLAIS

NOTE D'INFORMATION

Complément d'information au troisième rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008-2009

Lorsqu'il a examiné le troisième "Rapport sur la mise en oeuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009" à sa deuxième session ordinaire de 2008, le Conseil d'administration a demandé au Secrétariat de justifier plus avant les priorités et les postes. Un document répondant à cette requête a donc été communiqué aux Etats membres le 16 décembre 2008. Conformément à la demande formulée par ces derniers lors d'une consultation informelle sur le quatrième rapport sur l'état de la mise en oeuvre du Plan de gestion le 16 janvier 2009, ce document est aujourd'hui présenté au Conseil à sa première session ordinaire de 2009.

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment à l'avance avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

CONTEXTE

1. Après avoir examiné le rapport sur l'état de la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 à sa deuxième session ordinaire de 2008 (WFP/EB.2/2008/5-A/1), le Conseil d'administration a approuvé l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 66,1 millions de dollars au titre des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (budget AAP) et a demandé au Secrétariat "de justifier plus avant les priorités et les postes".
2. Le présent document fait suite à cette demande et contient des informations complémentaires sur divers aspects des récentes affectations budgétaires. Il décrit brièvement le contexte dans lequel a été élaboré le projet de budget AAP d'octobre 2008, en donnant des précisions sur les postes financés au titre des coûts d'appui directs (CAD) et en fournissant des données chiffrées permettant de faire des comparaisons avec l'exercice biennal 2006–2007.
3. Le Plan de gestion approuvé en octobre 2008 avait pour toile de fond deux éléments en mutation:
 - Premièrement, le PAM adoptait des décisions qui commençaient à apporter les modifications nécessaires pour aligner les opérations du PAM sur son nouveau Plan stratégique (2008-2011), approuvé en juin.
 - Deuxièmement, le PAM devait élargir son aide alimentaire d'urgence dans des proportions sans précédent afin de pouvoir secourir 20 millions de bénéficiaires de plus que le chiffre prévu dans le programme de travail projeté, et ce en moins d'un an. Divers facteurs se sont conjugués — les effets dévastateurs de la crise alimentaire mondiale, les ravages du cyclone au Myanmar et de la terrible sécheresse dans la corne de l'Afrique, l'aggravation de la faim en République populaire démocratique de Corée, entre autres — qui ont rendu nécessaire la fourniture d'une aide alimentaire d'urgence aux nouvelles populations affectées.
4. Comme chacun sait, les mécanismes de financement du PAM font que les ressources consacrées aux dépenses de personnel augmentent ou diminuent en fonction du programme de travail dans son ensemble. Or, en 2008, la valeur du programme de travail du PAM a presque doublé pour atteindre près de 4,8 milliards de dollars et le nombre des bénéficiaires à secourir est passé de 69 millions, chiffre initialement prévu, à 89 millions. Les tableaux d'effectifs, comme il va de soi, ont dû être ajustés à la lumière de cette augmentation.
 - i) Au niveau du terrain, conformément aux mécanismes de financement du PAM, les ressources dont ont besoin les bureaux de pays augmentent ou se contractent en fonction de l'ampleur des activités à mettre en œuvre. L'apparition de nouveaux besoins a ainsi conduit à étoffer considérablement le personnel affecté aux opérations d'urgence sur le terrain, dans des domaines comme la logistique, la sécurité, l'analyse de la cartographie et de la vulnérabilité (ACV) et la gestion des programmes. Ainsi, sur l'ensemble des postes qui sont venus s'ajouter aux effectifs initialement prévus dans le Plan de gestion approuvé en octobre 2007, 93 pour cent sont des postes de terrain.

- ii) Au Siège, conformément aux dispositions opérationnelles en vigueur, 7 pour cent du montant global des contributions peut être alloué à la couverture des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (budget AAP). Sur la base du niveau projeté des ressources qui devraient être mises à la disposition du PAM pour l'exercice biennal en cours, il aurait pu être alloué un montant supplémentaire de 120 millions de dollars au financement des postes imputés au budget AAP et des autres activités d'appui. Cependant, plutôt que d'allouer l'intégralité de la somme correspondant aux 7 pour cent en question à la couverture des dépenses AAP, la direction a décidé de faire preuve de prudence et d'utiliser une partie de cette somme pour reconstituer le Compte de péréquation des dépenses AAP, dont le niveau avait considérablement baissé entre 2002 et 2007. Le reste du financement des frais généraux a été utilisé pour conserver des postes qu'il avait été initialement prévu de supprimer. Au final, le nombre de postes imputés au budget AAP en 2009 ne sera supérieur que de 27 postes à ce qu'il était en 2008, et ce en dépit d'une augmentation de 30 pour cent du niveau des opérations. Ainsi, les dépenses AAP représenteront 5,3 pour cent de la valeur projetée du programme de travail, plutôt que 7 pour cent.
5. La reconstitution de la réserve AAP est venue ajouter 36,8 millions de dollars au Compte de péréquation des dépenses AAP, ce qui devrait porter son niveau à un montant estimé à 45,4 millions de dollars d'ici à la fin de 2009.

DECOMPOSITION DU BUDGET REVISE

6. Le tableau 1 précise le contexte dans lequel a été élaboré le projet de budget AAP d'octobre 2008. Il compare le nombre total de postes prévu dans le Plan de gestion approuvé à la deuxième session ordinaire de 2008 du Conseil à celui du Plan de gestion initial pour 2008-2009 (approuvé par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2007) et à celui du Plan de gestion pour 2006-2007 (approuvé par le Conseil à sa deuxième session ordinaire de 2005).

TABLEAU 1: POSTES FINANCÉS AU TITRE DU BUDGET AAP ET DES CAD			
	Plan de gestion pour 2006–2007 EB.2/2005	Plan de gestion pour 2008–2009 EB.2/2007	Plan de gestion révisé pour 2008–2009 EB.2/2008
Bureaux de pays (AAP)	514,0	417,8	423,0
Bureaux de pays (CAD) (programmes, logistique, évaluation des besoins, ACV, finance, etc.)	7 220	7 074	8 511
Bureaux de pays (*)	7 734	7 492	8 934
Bureaux régionaux (**)	303,0	221,6	222,3
Conception et appui aux programmes	46,0	56,5	74,0
Logistique	91,0	69,0	87,0
Bureau du Chef des opérations	19,0	8,0	10,0
Total partiel – appui aux programmes au Siège	156,0	133,5	171,0
Politiques	53,0	13,0	25,0
Sécurité et services de gestion	57,0	65,0	69,0
Finances et budget	92,0	73,0	84,0
Communication et politiques publiques	31,0	30,0	43,0
Relations avec les gouvernements donateurs	65,0	57,0	66,5
Relations extérieures	23,0	21,0	26,0
Bureau du SSG chargé des affaires extérieures et de la mobilisation des ressources	5,0	6,0	4,0
Relations avec le secteur privé	15,0	2,0	2,0
Secrétariat du Conseil d'administration	22,0	22,0	22,0
Bureau du Directeur exécutif	35,0	28,0	34,0
Médiateur	2,0	2,0	2,0
Évaluation	11,0	10,0	11,0
Contrôle	30,0	28,0	31,0
Ressources humaines	94,0	89,0	92,5
Technologies de l'information et des communications	82,0	76,5	76,3
Services juridiques	23,0	22,0	25,0
Total partiel – Gestion et administration	640,0	544,5	613,3
TOTAL PARTIEL SIÈGE	796,0	678,0	784,3
TOTAL PARTIEL AAP	1 613,0	1 317,4	1 429,6
TOTAL (AAP et CAD)	8 833,0	8 391,4	9 940,6

(*) Ces chiffres ne comprennent pas les postes de Volontaires des Nations Unies ou de consultants.

(**) Certains postes financés au titre des CAD imputés au budget des bureaux de pays peuvent être physiquement rattachés aux bureaux régionaux. Les postes des bureaux régionaux sont exclusivement financés au titre du budget AAP.



7. Au total — postes financés au titre des CAD et du budget AAP confondus — le projet de budget révisé compte 1 549 postes de plus que le Plan de gestion initial. Sur ce chiffre, 1 443 postes, c'est-à-dire 93 pour cent du total, sont des postes de terrain.

RENFORCEMENT DES CAPACITES RENDU NECESSAIRE PAR LA CRISE

8. Comme indiqué ci-dessus, le renforcement des capacités d'intervention immédiate du PAM au niveau des pays est financé au moyen des ressources allouées au titre des CAD, opéré par application d'un taux fixe à la valeur des produits alimentaires livrés. Lorsque les donateurs versent des ressources supplémentaires pour financer l'augmentation des besoins des bénéficiaires et des projets telle qu'approuvée, les fonds disponibles par le biais des ressources allouées au titre des CAD augmentent automatiquement. Ces fonds sont utilisés pour financer le personnel appelé à mettre en œuvre les projets d'aide alimentaire.
9. Comme le montre le tableau ci-dessus, le PAM devrait avoir en moyenne 8 511 postes financés au titre des CAD pendant l'exercice 2008-2009, alors que le chiffre initialement prévu était de 7 074. Cette augmentation de 1 437 postes représente les moyens supplémentaires dont les bureaux de pays ont besoin pour mettre en œuvre un programme de travail considérablement accru et comprend les activités suivantes sur le terrain:
- *Programmes* – les administrateurs de programmes des bureaux de pays sont chargés d'élaborer les stratégies et les programmes d'aide alimentaire les plus appropriés au contexte local. Les modalités de l'assistance et les types d'activités sont tous conçus par les administrateurs de programmes. Ces derniers procèdent aux évaluations des besoins, et certains bureaux de pays ont leurs propres unités spécialisées dans l'ACV et la nutrition. Les administrateurs de programmes sont également ceux qui conçoivent les rations, décident des types de produits contenus dans l'assortiment alimentaire et participent au suivi et à l'évaluation des activités avec l'appui du Bureau régional et du Siège. Dans le cas d'une opération de grande envergure, comme celle qui est réalisée au Soudan, il peut y avoir jusqu'à 200 postes d'administrateurs de programmes financés au titre des CAD.
 - *Logistique* – les spécialistes de la logistique sur le terrain coordonnent le transport de l'aide alimentaire jusqu'aux bénéficiaires. Ce personnel comprend des spécialistes du cadre organique recrutés sur les plans international ou national ainsi que des assistants locaux qui coordonnent l'exécution des marchés passés avec les entreprises de transport et gèrent les couloirs logistiques. Ce personnel s'occupe également d'autres tâches, comme la gestion du parc de véhicules et des entrepôts ou la coordination avec les autorités militaires dans des zones de conflit comme le Soudan. Tous les services de ce personnel sont financés au titre des CAD.
 - *Finances, ressources humaines et administration* – les agents des bureaux de pays dont les services sont financés au titre des CAD s'occupent également de toute la gestion administrative et financière nécessaire à l'exécution des projets. Ce sont ces fonctionnaires qui gèrent les contrats de tous les agents en poste dans le pays et tous les paiements afférents aux projets et s'occupent également de tâches administratives allant de la gestion des installations à l'entretien des véhicules.

APPUI AUX PROGRAMMES AU SIEGE

10. Comme indiqué ci-dessus, les administrateurs de programmes sur le terrain, dont les postes sont financés au titre des CAD, sont chargés de tâches extrêmement diverses, qui exigent fréquemment des connaissances spécialisées dans des domaines comme la nutrition, l'ACV, l'évaluation des besoins ou le ciblage. Ils ont donc fréquemment besoin de l'appui des experts concernant des aspects spécifiques des programmes d'aide alimentaire. Les équipes du Siège sont ainsi dépêchées sur le terrain pour leur fournir un appui dans différents domaines, comme l'évaluation des besoins, l'ACV ou la nutrition, et épauler par leurs compétences spécifiques les bureaux de pays confrontés à une charge de travail accrue. Le personnel d'appui aux programmes conçoit également les politiques et directives à suivre dans des domaines comme la nutrition, la protection, le ciblage et bien d'autres aspects de l'exécution des programmes dont peuvent s'inspirer les administrateurs de programmes dans le monde entier.
11. Pour faire face à la charge de travail accrue résultant de l'augmentation spectaculaire du nombre de bénéficiaires, il a été décidé que l'augmentation du nombre de postes financés au titre du budget AAP serait axée en priorité sur les tâches d'appui aux programmes au Siège. Les ressources disponibles étant limitées, il a été jugé préférable de concentrer les effectifs au Siège plutôt que de renforcer les services d'appui dans chacun des six bureaux régionaux, de sorte que chaque titulaire des postes nouvellement créés puisse fournir l'appui requis, où qu'il soit nécessaire dans le monde.
12. Bien que, globalement, le nombre de postes financés au titre du budget AAP ait diminué depuis 2006-2007, le nombre de postes affectés aux divisions assumant des fonctions d'appui aux programmes est plus élevé qu'en 2006-2007 (171 contre 156). Les titulaires de ces postes seront appelés à:
 - appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique en élaborant les lignes directrices à suivre dans des domaines comme les cycles des projets, la prévention, le redressement, l'appui nutritionnel, la santé maternelle et infantile (SMI) et le VIH/sida; et le renforcement des capacités ACV;
 - aider les bureaux de pays à mettre en œuvre des activités dans des domaines nouveaux comme les programmes de transferts en espèces et de distribution de bons d'alimentation, l'accent devant être mis sur la nutrition et la qualité des produits alimentaires; et
 - renforcer les capacités en matière d'analyse des marchés et institutionnaliser les postes précédemment financés au titre du Fonds d'affectation spéciale pour le projet de renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence (SENAC).

GESTION ET ADMINISTRATION

13. En revanche, les postes affectés aux tâches de gestion et d'administration selon le projet de budget révisé comptent 27 postes de moins que ceux qui existaient au Siège en 2006-2007 (613 contre 640).
14. En dépit de ces réductions d'effectifs, il a été décidé de renforcer les capacités dans un petit nombre de domaines auxquels les ressources allouées au cours des dix années écoulées avaient été insuffisantes, en particulier en comparaison de la pratique suivie par les organisations sœurs des Nations Unies ou des organisations similaires.



COMMUNICATION

15. En cette période de bouleversements économiques mondiaux, le PAM s'est employé à resserrer ses relations avec les parties prenantes, qu'il s'agisse des gouvernements et des donateurs du secteur privé ou des organisations non gouvernementales et du grand public. La communication est aujourd'hui plus importante que jamais si l'on veut pouvoir diffuser des informations transparentes et exactes sur l'œuvre menée par le Programme. Dans ce plan de gestion révisé, la priorité a donc été accordée à la communication sur le plan interne et au Web. En effet, la communication interne revêt une importance capitale si l'on veut que les précieuses informations venues du terrain non seulement parviennent au Siège, mais encore y parviennent selon des modalités et sous une forme qui permettent de les utiliser pour éclairer la formulation des politiques et l'adoption des décisions opérationnelles aux moments critiques. Le Web, quant à lui, constitue un moyen à la fois efficace et économique de communiquer les informations les plus importantes concernant le travail accompli par le PAM aux donateurs, aux décideurs et aux gouvernements du monde entier ainsi qu'au grand public. Le Web occupe une place de plus en plus grande dans la diffusion de nouvelles ainsi que dans la mobilisation de fonds.
16. Le nombre de postes de la Division de la communication et de la stratégie en matière de politiques publiques (43 contre 30 selon la version initiale du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 et 31 dans le précédent Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2006–2007) semble indiquer la création de 13 postes nouveaux, mais l'augmentation est de 7 seulement: 3 postes relevant précédemment de la Division chargée des relations avec les donateurs ont été transférés à la Division de la communication afin d'uniformiser les mécanismes de présentation de rapports au niveau de l'ensemble du PAM, et 3 personnes sont en poste dans d'autres divisions.
17. Sur les 7 postes restants, 4 sont des postes d'agents du cadre organique. Les titulaires de 2 d'entre eux s'occupent du développement des services fournis par l'entremise du Web et un troisième est chargé de diriger et de rationaliser les activités de communication au plan interne, comme indiqué ci-dessus. Le titulaire du quatrième poste du cadre organique, assisté par trois agents d'appui, est chargé d'aider le PAM à s'acquitter de son mandat en tant qu'institution publique et de répondre aux demandes d'information des médias, qui ont quintuplé depuis la crise alimentaire mondiale et le lancement par le PAM d'opérations à forte visibilité.

RELATIONS AVEC LES DONATEURS ET MOBILISATION DE FONDS

18. Les effectifs de la Division des relations avec les gouvernements donateurs se sont accrus de 9,5 postes par rapport au Plan de gestion initial pour l'exercice biennal 2008-2009, mais de 1,5 poste seulement par rapport aux effectifs de 2006–2007.
19. Selon les prévisions, les ressources mobilisées d'ici à la fin de l'année devraient permettre de couvrir près de 90 pour cent du programme de travail du PAM pour 2008, et ce alors même que le coût du programme de travail a presque doublé et que les crédits disponibles au titre du budget AAP ont été considérablement réduits en 2008. Cependant, la Division ne pourra pas continuer à faire face à la même charge de travail qu'en 2008 sans un modeste investissement supplémentaire.

20. Pour financer le programme de travail élargi du PAM, il faudra resserrer les relations avec les donateurs existants et explorer les nouvelles possibilités de mobiliser des ressources dans des régions en expansion comme les pays du Moyen-Orient et les pays BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine). Il faudra également que le PAM s'adapte à la nature changeante des sources de financement, qui comprennent des fonds communs et des fonds verticaux. Les nouveaux postes comprennent celui du Directeur de la mobilisation des ressources au Moyen-Orient, qui sera chargé d'explorer de nouvelles sources de financement et d'assurer la continuité des relations existantes.
21. En raison des crises alimentaire et financière mondiales, nombre de gouvernements donateurs et d'institutions internationales tiennent des sessions parlementaires, forums et colloques extraordinaires, auxquels le PAM est invité à participer activement. Grâce à la création de deux postes, un agent de liaison auprès de la Banque mondiale et un Chargé des relations avec les donateurs (politiques et communication) en poste à Bruxelles, le PAM sera en mesure de répondre à ces nouveaux besoins. Au nombre des postes restants, on peut citer le rétablissement du poste de Directeur adjoint du Bureau de Washington, la régularisation d'un administrateur auxiliaire, et des fonctions d'appui au sein de la Division.

RELATIONS EXTERIEURES

22. Les effectifs de la Division des relations extérieures se sont accrus de 5 postes par rapport aux tableaux d'effectifs précédemment approuvés. Ont été rétablis 2 postes qui avaient été supprimés pendant l'exercice biennal 2006–2007, ainsi qu'un poste au bureau de Genève et un autre au bureau de New York, et un cinquième, qui a été transféré depuis lors à la Division des politiques, de la planification et des stratégies.
23. Il importe au plus haut point que cette Division soit renforcée pour pouvoir intensifier l'effort de sensibilisation aux échelons intergouvernemental et interorganisations et resserrer la collaboration du PAM avec ses partenaires. Une telle démarche est indispensable pour que le Programme puisse s'employer activement à promouvoir et à appuyer les efforts de plus en plus intenses tendant à améliorer la cohérence de l'action du système des Nations Unies et à appuyer la mise en œuvre de l'initiative "Unis dans l'action" au niveau des pays. Pour cela, le PAM doit participer activement aux processus et aux réunions interorganisations concernant les opérations humanitaires et les activités de développement. Différentes initiatives visant à accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ainsi que l'émergence de nouveaux défis, comme la crise financière et la crise alimentaire, y compris la participation à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire créé par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, sollicitent de plus en plus les capacités du PAM pour appuyer des interventions coordonnées à l'échelle de l'ensemble du système.

POLITIQUES, PLANIFICATION ET STRATEGIES

24. Il est prévu que la Division des politiques, de la planification et des stratégies compte 12 postes de plus, ce qui représente une diminution de 28 postes par rapport à l'exercice biennal 2006-2007. La Division se consacre à l'analyse stratégique, à l'élaboration des politiques, et aux nouveaux axes de réflexion et lignes d'action susceptibles d'appuyer la planification stratégique du Programme et le travail des bureaux de pays. Ces postes ont été créés principalement dans le but de reconstituer les capacités essentielles qui avaient été supprimées dans le Plan de gestion initialement approuvé pour l'exercice biennal



2008-2009. Les effectifs seront renforcés dans des domaines comme l'alimentation scolaire, l'analyse des marchés des produits alimentaires, le Système international d'information sur l'aide alimentaire (INTERFAIS), le VIH/sida, la nutrition, les stratégies d'intervention humanitaire, le renforcement des capacités, les changements climatiques et la promotion des politiques. Ces nouveaux postes rendront également la Division mieux à même de contribuer à la mise en œuvre du Plan stratégique du PAM (2008–2011) et de définir les orientations stratégiques devant guider l'action des équipes de pays des Nations Unies.

CONCLUSION

25. Depuis l'approbation du Plan de gestion original pour l'exercice biennal 2008–2009, en octobre 2007, l'augmentation spectaculaire des besoins d'urgence et de secours a presque doublé le coût du programme de travail du PAM et accru de 20 millions le nombre de ses bénéficiaires. Depuis octobre 2008, le PAM a apporté une aide à 14 millions de personnes supplémentaires, ce qui porte aujourd'hui à 103 millions le nombre total de ses bénéficiaires.
26. Cette augmentation coïncide avec une réduction de 23 pour cent du budget AAP en termes réels par rapport à l'exercice biennal 2006–2007. Les effets conjugués de cet alourdissement exceptionnel de la charge de travail et de cette réduction des capacités du PAM ont, en 2008, exigé un effort extraordinaire de la part du personnel du Programme, partout dans le monde. Pendant toute l'année, celui-ci a dû faire face à une charge de travail excessive pour pouvoir satisfaire des besoins sans précédent.
27. Le budget AAP récemment approuvé ne rétablit pas tous les postes qui ont été supprimés: le tableau d'effectifs prévu par le budget AAP révisé d'octobre 2008 compte 183 postes de moins que celui de l'exercice biennal 2006–2007, de sorte que le PAM demeurera une organisation très réduite par rapport aux années précédentes. Cette approche prudente a été adoptée pour reconstituer les réserves réduites du Compte de péréquation des dépenses AAP et rétablir l'assise financière du PAM afin qu'il puisse faire face aux défis à venir.
28. Comme l'a demandé le Conseil d'administration et conformément à la pratique usuelle, le Secrétariat continuera de réexaminer le Plan de gestion et portera à l'attention du Conseil tout fait nouveau qui pourrait appeler à le modifier. Enfin, le PAM utilisera, comme il l'a déjà fait par le passé, des arrangements contractuels lui permettant d'accroître ou de comprimer rapidement ses capacités en fonction des ajustements apportés au Plan de gestion, tout en assurant la parité des sexes et de la représentation géographique.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	coût d'appui direct
INTERFAIS	Système international d'information sur l'aide alimentaire
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
SENAC	renforcement des capacités d'évaluation des besoins d'urgence
SMI	santé maternelle et infantile
SSG	Sous-Secrétaire général